

Conseil d'Administration

« M. le DG, proposez, osez, entreprenez (...) ! »

À quelques semaines de la fin de l'exercice budgétaire 2016, l'on peut se demander comment sera 2017, au moment où les signaux de l'environnement socioéconomique au Gabon laissent présager des inquiétudes sur l'évolution de la



M. Henri Bekalle-Akwe, PCA de la CNSS

situation qui prévaut depuis 2015. Cette question a été à l'ordre du jour de la Commission permanente du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 25 novembre 2016. En effet, les incertitudes sur le contexte de gestion tiennent de l'obsolescence des textes, de l'ina-

daptation des paramètres de gestion des régimes assuranciers, de l'insuffisance des sources de financement, du déséquilibre du régime des pensions, de l'environnement économique défavorable et du niveau très élevé de la fraude au sein de l'Institution. A l'analyse, il ressort de manière évidente que le budget 2017 ne sera pas différent de celui de 2016. Et encore...

Certes, le nouveau Code de protection sociale est actuellement en cours d'examen au parlement notamment au Sénat et que l'Assemblée Nationale l'a déjà adopté. Sa mise en exécution, aussi rapide sera-t-elle, jouera sur le temps dans l'élaboration du budget 2017. Ce qui n'éluide pas non plus l'appréciation que le patronat gabonais et les syndicats feront de la nouvelle loi (Code) sur la protection sociale qui sera promulguée.

La baisse tendancielle de l'emploi du fait des licenciements par

dizaines de milliers de travailleurs et de la fermeture des entreprises privées affiliées, principales sources de revenus de la CNSS sont loin de rassurer. Et l'Institution qui ne bénéficie d'aucune subvention de l'État attend par ailleurs et désespérément que le Gouvernement honore ses engagements par rapport à la convention de la dette colossale de l'État de plus 150 milliards. Une sollicitation pour le moins, urgente si l'on tient compte de l'évolution progressive des charges pendant que les produits techniques (recettes) périclitent à une vitesse vertigineuse.

Au-delà de l'année budgétaire 2017, l'ordre du jour de vendredi a permis de pousser l'analyse pour comprendre l'impérieuse nécessité pour la CNSS d'inverser la tendance en adoptant très rapidement les mesures adéquates susceptibles de ramener l'équilibre de gestion.

De façon concrète, il importe vivement :

- de réviser le taux de cotisations, l'âge de la retraite et la durée des années de cotisations ;

- de rechercher d'autres sources de financements (placements financiers, immeubles de rapport, activités connexes, CNSS Immo, FASS, remboursement de la dette de l'État) ;

- de mettre en place d'autres régimes d'assurance (régime complémentaire, régime des travailleurs mobiles et indépendants, assurance chômage) ;

- de former et de renforcer les capacités ainsi que de consolider le système d'information. « **Si ces mesures ne sont pas prises en compte dès maintenant, à partir de 2020 et pourquoi pas avant cette date, les résultats seront négatifs et avant d'atteindre 2036 même les réserves seront épuisées** », a prévenu le Directeur Général de la CNSS. Situation jugée assez préoccupante aux yeux des Administrateurs pour instruire M. le Directeur Général, Dr. Désiré Lasségué à, je cite « **proposez, osez, entreprenez, continuez et après on appréciera** » a déclaré le Président du Conseil d'Administration, Monsieur Henri Békale Akoué.

Budget CNSS 2017:

Quel montant ?

L'année 2016 s'annonçait difficile à cause la crise économique mondiale. Ce fut le cas. Le Gabon est durement frappé et la CNSS n'échappe pas aux conséquences exacerbées de cette crise. Depuis le mois de novembre, la CNSS est sur le terrain pour faire appel aux cotisations parce que le principe de la portabilité ne suffit plus. Dès lors, il faut convenir comme l'annonce la Direction Générale de la CNSS, que la situation est difficile et que 2017 ne se présente pas sous de bons auspices.

Dans le rapport présenté aux membres du Conseil d'Administration de la CNSS, il apparaît de façon flagrante que le déséquilibre des charges par rapport aux produits techniques (recettes) ne cesse d'augmenter depuis 2011 comme l'indiquent les tableaux ci-dessous. Les charges techniques cette année s'élèvent à 74.334.000.000 XAF, soit une augmentation de 6% par rapport à 2015, bien qu'on aura noté en 2014, la rétrocession des hôpitaux à l'Etat et le transfert des compétences à la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie sociale (CNAMGS). Les indicateurs montrent également une nette diminution de 15% des charges de fonctionnement qui sont à 35.344.000.000 XAF en 2016 contre 40 793 000 000 XAF en 2015. Cela illustre les efforts de gestion entrepris depuis 2015. Néanmoins, la CNSS accuse une baisse de ses recettes de l'ordre de 19%, soit 102 000 000 000 XAF en 2016 contre 120 879 000 000 XAF en 2015. Devant l'ampleur de la crise quel va être le budget 2017 ?

DESIGNATION	2011	2012	2013	2014	2015	Projection fin 2016
PRODUITS TECHNIQUES						
- PRETATIONS FAMILIALES	43 779 115 044	45 493 341 072	47 736 998 033	49 021 435 725	52 272 000 000	44 108 108 108
- RISQUES PROFESSIONNELS	16 417 168 142	17 212 375 286	19 044 139 779	19 696 338 014	19 602 000 000	16 540 540 541
- PVID	41 042 920 354	43 442 621 766	50 723 145 780	51 820 461 311	49 005 000 000	41 351 351 351
- DISTRIBUTION DES MEDICAMENTS	10 944 778 761	11 472 272 350	12 635 054 160	1 165 847 962		
- HOSPITALISATIONS	8 208 584 071	8 603 264 935	9 510 589 183	781 694 231		
- EVASAN	3 283 433 628	2 278 052 565	3 377 105 963	4 477 253 718		
TOTAL PRODUITS TECHNIQUES	123 676 000 000	128 501 927 974	143 027 032 898	126 963 030 961	120 879 000 000	102 000 000 000
TAUX D'EVOLUTION		4%	10%	-13%	-5%	-19%

DESIGNATION	2011	2012	2013	2014	2015	Projection fin 2016
CHARGES TECHNIQUES						
- PRETATIONS FAMILIALES	7 190 000 000	7 136 000 000	7 430 000 000	6 165 000 000	7 601 000 000	7 531 000 000
- RISQUES PROFESSIONNELS	1 240 000 000	1 038 000 000	1 126 000 000	933 000 000	1 317 000 000	971 000 000
- PVID	49 895 000 000	53 105 000 000	56 831 000 000	60 583 000 000	61 083 000 000	65 832 000 000
- DISTRIBUTION DES MEDICAMENTS	1 086 000 000	933 000 000	689 000 000			
- HOSPITALISATIONS	1 414 000 000	1 122 000 000	1 305 000 000			
TOTAL CHARGES TECHNIQUES	60 825 000 000	63 334 000 000	67 381 000 000	67 681 000 000	70 001 000 000	74 334 000 000
TAUX D'EVOLUTION		4%	7%	0,3%	3%	6%
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	45 817 000 000	48 415 000 000	98 334 000 000	55 952 000 000	40 793 000 000	35 344 000 000
<i>dont FRAIS DE PERSONNEL</i>	<i>29 772 000 000</i>	<i>31 093 000 000</i>	<i>42 353 000 000</i>	<i>24 321 000 000</i>	<i>26 134 000 000</i>	<i>29 982 000 000</i>
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	45 817 000 000	48 415 000 000	98 334 000 000	55 952 000 000	40 793 000 000	35 344 000 000
TAUX D'EVOLUTION		5%	51%	-76%	-37%	-15%
TOTAL CHARGES	106 642 000 000	111 749 000 000	165 715 000 000	123 633 000 000	110 794 000 000	109 678 000 000